



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Iran

Question au Gouvernement n° 838

Texte de la question

SITUATION EN IRAN

M. le président . La parole est à Mme Geneviève Darrieussecq.

Mme Geneviève Darrieussecq . La France se tiendra toujours aux côtés de ceux qui défendent le droit international, cette garantie des peuples et des nations nécessaire pour protéger la paix, les civils, la stabilité du monde. Nous le faisons bien sûr sans naïveté quand les menaces grandissent.

Les frappes américaines de la nuit du 21 au 22 juin sur les trois sites iraniens de Natanz, Ispahan et Fordo avaient pour objectif de compromettre définitivement le programme nucléaire de ce pays. Si l'affaiblissement de ses capacités dissuasives est indiscutable, les conséquences de ces frappes pour les prochains mois ou années restent encore imprécises. Nous saluons le cessez-le-feu qui a mis un terme à cette guerre de douze jours et appelons désormais à ce que la diplomatie reprenne afin de prévenir toute nouvelle escalade, d'écarter tout risque de prolifération : ce cessez-le-feu ne saurait suffire.

Nous restons très inquiets pour nos otages, Cécile Kohler et Jacques Paris, retenus arbitrairement en Iran depuis trois ans. Vous avez tout à l'heure parlé d'eux, monsieur le ministre : je souhaiterais savoir si vous pouvez nous assurer qu'ils sont aujourd'hui indemnes, que la diplomatie française reste entièrement mobilisée en vue de leur libération sans délai, qu'une visite consulaire sera bientôt programmée. (*M. Éric Bothorel applaudit.*)

Plus largement se pose la question du devenir de la population civile iranienne. Il faut rappeler que nous condamnons de la façon la plus vive la terreur imposée aux femmes par le pouvoir en place : détentions arbitraires, poursuites judiciaires iniques, coups de fouet, voire peine de mort, la répression à leur égard continuant de s'intensifier depuis le début de l'année. Nous avons toujours en mémoire le meurtre de l'étudiante Mahsa Amini et le soulèvement « Femme, vie, liberté » de 2022, qui avaient donné lieu, à travers le pays, à une large mobilisation notamment des femmes, des hommes jeunes et des jeunes filles. Malgré la répression à laquelle se heurte la revendication de leurs droits, cet espoir ne doit pas s'éteindre : nous continuerons de leur apporter notre soutien sans faille. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

M. le président . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

M. Boris Vallaud . Ah bon ?

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger . Merci,

tout d'abord, de rappeler que dans tous les conflits cités, la France défend le droit international ; elle le défend toujours,...

M. Jean-Paul Lecoq . N'importe quoi !

M. Laurent Saint-Martin, ministre déléguéc'est son honneur. Ajoutons, puisque vous parlez de droit international, que certains oublient trop souvent que l'Iran, directement, ne l'a pas respecté,...

M. Jean-Paul Lecoq . Et Israël ?

M. Laurent Saint-Martin, ministre déléguénotamment l'accord de Vienne. C'est précisément pour cela que nous restons extrêmement fermes et qu'à aucun moment nous ne défendrons le régime des mollahs dans sa capacité à obtenir l'arme atomique. Je voudrais que ce soit très clair pour l'ensemble des groupes qui siègent dans cet hémicycle.

Je vous rejoins, madame la députée, lorsque vous saluez l'annonce d'un cessez-le-feu : telle est aussi la voie française depuis le début de ce conflit. Il faut que le feu cesse pour que les négociations, pour que la diplomatie reprennent. Quand la France dit cela, ce n'est pas un vœu pieux : elle sait, avec entre autres ses partenaires britannique et allemand, que c'est par la négociation, par le dialogue avec l'Iran que nous parvenons, comme nous l'avons fait il y a une décennie, à réduire les tensions, à permettre que l'Iran ne se dote pas d'un programme atomique et balistique. Contrairement à ce que l'on entend trop souvent, le dialogue, la diplomatie, ça marche ! Maintenant que le cessez-le-feu est assuré, la diplomatie des pays de l'E3 – Royaume-Uni, Allemagne, France – est en mesure de poursuivre ce dialogue.

Enfin, je vous remercie d'avoir eu une pensée pour Cécile Kohler et Jacques Paris, emprisonnés depuis plus de trois ans dans les geôles iraniennes. (*Applaudissements sur divers bancs.*) Pour répondre à votre question, nous avons eu l'assurance qu'ils n'avaient pas été blessés lors de l'attaque israélienne – que nous avons condamnée car elle les mettait en danger de mort direct. Nous avons aussi réitéré notre demande d'accès consulaire – et plus que cela : ce qu'exige la France, c'est leur libération immédiate. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, Dem et HOR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Darrieussecq](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 838

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 2025